

N° de la séance :

PROCES VERBAL
de la séance du
Conseil d'Administration
du 13/02/2020

Membres absents excusés :

Nombre de présents : 17

PROCES VERBAL	VOTE
Début de séance à 17H50 <u>I- CONSEIL D'ADMINISTRATION</u> <u>1-Adoption du PV de la séance du 28 novembre 2019</u> Mise au vote, Les membres du CA votent à l'unanimité pour l'adoption. <u>2- Ordre du jour</u> Rappel par Mme FLORIO, Proviseure, de l'ordre du jour Vote pour à l'unanimité des membres présents. <u>II- AFFAIRES FINANCIÈRES</u> 1- DBM pour vote Il est demandé aux membres du CA l'autorisation de prélever sur le fonds de roulement la somme de 32 425.59 € afin de couvrir l'achat des matériels ci-dessous : - achat de 2 ordinateurs portables pour les CPE : 1 468.00 € - achat d'un vidéoprojecteur pour la salle TP1 : 1 379.09 €	0 Contre 0 Abstention 17 Pour 0 Contre 0 Abstention 17 Pour

- Achat de mobilier scolaire pour les salles GA : 3 689.00 € - Achat Classe mobile (crédits PROFAN en virement entre services et complément sur la Taxe d'apprentissage également en virement entre services) ; Il s'agit d'une Opération en Capital pour un montant de : 7 617.06 €. L'équipement est prévu pour la salle 204 M. CROIZE évoque la difficulté d'ergonomie sur le téléphone de l'ENT du lycée connecté. M. LAGRAVE précise qu'il fera de cette difficulté aux responsables de l'administration du site afin. Départ d'un membre durant la séance. - Réalisation d'une fresque à l'entrée du lycée : 2 400.00 € - Installation d'une borne d'accès au self : 2 828.00 € (somme venant compléter la subvention de 7000 € reçue de la Région Nouvelle-Aquitaine) M. Lagrave, représentant de la Région parle du changement de tarification des repas, envisagée au quotient familial. - Prélèv. du montant des actions ARCU pour voyage en Espagne : 700.00 € - Investissement pour l'installation d'une statue de Robert Wlérick à l'entrée du lycée : 19 961.50 € La DBM n°4 est votée à l'unanimité des membres présents <u>3 - Subvention UNSS</u> Il est demandé aux membres du CA l'autorisation de reverser la somme de 400 € à l'association sportive du lycée. L'association est en difficulté dans son fonctionnement de par la baisse régulière des cotisations. Cette subvention permettra le remplacement ou l'achat de matériel. Les membres du CA votent à l'unanimité l'accord pour une subvention occasionnelle. <u>4 – Installation d'une borne d'accès au service de restauration</u> Madame CARRERE, gestionnaire, demande aux membres du CA leur autorisation afin de moderniser l'accès au service de restauration du lycée. Une subvention a été accordée par la Région et un complément devra nous parvenir. Il s'agit d'installer un logiciel avec borne d'accès. La biométrie avec contour de main est privilégiée. Les personnels refusant ce mode d'accès pourront utiliser	0 Contre 0 Abstention 16 Pour 0 Contre
--	--

une carte magnétique. Le système retenu viendra se substituer à la vente de tickets. La société ALISE pourrait procéder à l'installation avant le 3^e trimestre. Les membres du CA votent à l'unanimité l'accord pour l'installation d'une borne d'accès au self. <i>Départ d'un membre durant la séance</i> III- AFFAIRES PEDAGOGIQUES <u>1 – DHG 2020 2021</u> M. Espinasse, DDFPT et Mme FLORIO, proviseure, présentent la répartition générale de la dotation horaire globale attribuée à notre établissement pour l'année scolaire 2020 2021. <u>DHG = 814 heures</u> Fermeture de la demi-section GATL (15) Ouverture CAP EPC (Équipier Polyvalent de Commerce). Mme Florio explique que la proposition de vote de répartition se fera au conseil d'administration, en juin 2020. Suite à la modification des grilles horaires pour les classes de 2ndes et 1ères, les répartitions seront impactées. Professeurs documentalistes : les temps partiels demandés ne seront pas remplacés. (Information reçue ce jour par mail du Rectorat) ; Madame le Proviseure souhaite trouver la meilleure solution, car notre professeur documentaliste titulaire, souhaite bénéficier d'un temps partiel, l'an prochain. Lettres Histoire = 7 postes pour 126 heures Let anglais = 3 postes pour 54 h Let espagnol = 3 postes pour 54H Attention ces disciplines sont donc en tension. Maths Sciences = 85.5 h pour 4 postes (donc 72 h d'apport), attention temps partiel à 15h, donc 16,5 h DONC BMP 12 h (HSA 4,5) ARTS app : 18 h pour poste à 15H (demande de temps partiel du titulaire), un complément de 2,5 h sera donc demandé (probablement pour un complément de service). BIOTECH dont 1 ULIS = 6 postes (donc 108h) soit 90 + 3,5 HSA + 18 soit 108 h SC TEC MED = 4 postes soit 72 h pour un besoin de 88,5 h demande BMP 15 h avec 5,5 HSA Sur BIOTEC et SCTECMED il peut être envisagé des transferts de services entre elles, si accord des équipes. Sur ECO GEST Vente : 7 postes 126 h, pour besoin 148 h, demande de création	0 Abstention 16 Pour Pour avis
--	---

de poste = 1

ECO GEST GA : 4 postes soit 18 h pour 78,50 h avec 1,5 HSA = 73,5 h

TECHNO 1 h en HSA non couverte

EPS = 3 X 20 = 60 pour besoin de 54,5 h soit un complément de service de 8h, dans un autre établissement, HSA 2,50 h restantes pour les professeurs EPS du lycée.

814 HEURES

HP 791,5

HSA : 22,5 soit 2,76 %

Il ne reste aucune heure à transformer en HSE

- Lecture par M. CROIZE, représentant des personnels enseignants de la motion des représentants des enseignants, des parents d'élèves, des élèves et du représentant de la communauté d'agglomération,

Cette motion portant sur les risques pour des classes de formation différentes, regroupées en enseignement général, la disparition des classes de langues dédoublées, alors que nous avons deux sections Euro...

L'ensemble des représentants des élèves, parents et communauté d'agglomération sont d'accords pour se joindre à cette motion, qui porté avant tout, sur les risques pédagogiques pour la réussite des élèves et de leur projet professionnel. La motion est jointe au PV.

2 – Convention festival des lycéens

Il est demandé aux membres du CA l'autorisation de signer la convention avec la Région Nouvelle-Aquitaine afin qu'un groupe d'élèves (13 et 1 professeur responsable) puisse participer au festival des lycéens qui se déroulera les 13 et 14 mai 2020 au Rocher de Palmer à CENON (33).

Les membres du CA donnent leur accord à l'unanimité des membres présents.

III - INFORMATIONS DIVERSES

Remerciements de Mme FLORIO, Proviseure :

- à l'ensemble des personnels et des élèves ayant participé aux Routes de l'orientation du 22 au 25 janvier, à Pontonx sur Adour,
- à l'ensemble des personnels et des élèves ayant contribué à la réussite de la visite de Madame La Rectrice d'Académie, le lundi 10 février 2020 sur la thématique de la persévérance scolaire, présentation du PAPS.

- ✓ Classe défense : réactivation de la convention signée en 2018 travail sur l'édition d'un blason, cérémonie le 17 mars, visite de la base 118 et visite d'une musée (Dax ?).

0 Contre

0 Abstention

15 Pour

- ✓ Forum des métiers proposé aux élèves de 1^{ère} le 20 mars 2020.
- ✓ Olympiades des Métiers du 18 au 21 mars à Bordeaux :
 - Avec TARCUC (7 élèves) chargés d'assurer l'accueil.
 - Avec les 3PREPAMETIERS, pour la visite du salon.

Père Cent 2020 :

Madame le Proviseure informe et rappelle qu'il est indispensable d'encadrer ce type d'événement afin d'éviter tout débordement dans l'établissement. Une proposition est envisagée pour ne pas gêner, le vendredi 17 avril, l'organisation du Forum des Métiers Militaires, prévue de longue date.

Un repas amélioré pourra être proposé aux classes Terminales suivi d'un après-midi convivial et culturel. L'organisation de cette journée sera précisée très prochainement.

IV- QUESTIONS DIVERSES

1 – Convention CDG 40

Objectif : établir un partenariat avec le Centre de Gestion des Landes.

M.ESPINASSE explique le principe d'échanges (possibilités d'accueil en stage par exemple) pour les classes de sections AGORA (ex-GATL), en contrepartie l'établissement accueillera des apprentis en formation du CDG 40.

La finalité de ce partenariat étant de redonner une attractivité à la section, tout en répondant aux préconisations données par le Rectorat.

Les membres du CA donnent leur accord à l'unanimité des membres présents

0 Contre

2 – Convention d'adhésion au groupement de commandes de gestion pérenne des déchets toxiques en quantité dispersée

0 Abstention

15 Pour

Madame CARRERE présente l'intérêt d'adhérer à ce groupement de commandes qui consiste à pouvoir évacuer, dans le cadre de cette convention, tous les déchets dangereux en fonction des besoins (déchets de laboratoire, peintures et solvants, néons etc. ...). A titre individuel ces actes sont très coûteux d'où l'intérêt d'adhérer à un groupement de commandes afin de limiter la charge financière.

0 Contre

Les membres du CA donnent leur accord à l'unanimité pour l'adhésion à ce groupement de commandes.

0 Abstention

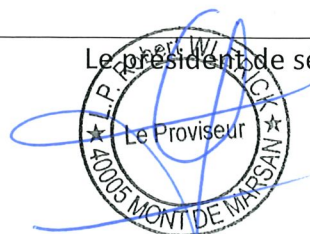
15 Pour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Le secrétaire de séance :

Le président de séance :

Eduarda TARDIEU MOREIRA
Représentante des personnels enseignants



Motion au CA du 13/02/2020
Lycée Robert Wlérick

En l'état actuel, la dotation globale des moyens prévue pour notre établissement pour la rentrée 2020 est insuffisante pour répondre aux besoins de fonctionnement et assurer la réussite de tous nos élèves. Les membres du CA (personnels enseignant et d'éducation, parents d'élèves, élèves, personnels ATS et représentant de la communauté d'agglomération) du Lycée Robert Wlérick réunis le 13/02/2020 demandent davantage d'ambition pour assurer les meilleures conditions de travail et d'études pour tous.

Les membres du CA regrettent que la DHG 2020 ne nous permet pas de garantir les moyens pédagogiques qui permettent la réussite scolaire et l'ambition à laquelle ont droit les élèves.

En effet, on peut penser que des règles de calcul de la DHG consistent à attribuer les heures en fonction du nombre d'élèves au détriment des besoins des élèves. Ainsi, la mise en place de la réforme de la voie professionnelle impose des arbitrages qui mettent en péril les conditions pédagogiques offertes jusqu'ici aux élèves et limitent l'ouverture européenne du projet d'établissement.

- **La DHG proposée par le rectorat semble en totale contradiction avec la réforme de l'enseignement professionnel du « lycée de l'excellence »**, présentée comme ambitieuse et comme une base nouvelle de la réussite pour nos élèves. Faute d'obtenir les moyens pour la mettre en place sans rogner sur les conditions de travail des élèves, les matières générales apparaissent comme la variable d'ajustement. Ceci pénalise la réussite des élèves, en particulier pour la poursuite d'études supérieures.
- Pour les **CAP la fusion de deux classes**, une en tertiaire (EPC, vente), l'autre en production (APR, restauration) dans les matières générales implique une **extrême diversité des élèves** aux programmes et projets différents : apprentis, ULIS, allophones, élèves avec de petits niveaux. Dans toutes les matières générales, au lieu d'avoir une classe de 15 élèves et une autre de 12 élèves, les cours seront réalisés à 27. La conséquence est évidente : **les conditions des réussites individuelles et collectives sont très largement entamées**.
- Pour les **BAC la fusion de deux classes** dans les matières générales, AGORA (administratif) et AEPA (animation), implique une grande diversité des élèves aux programmes et projets différents : Dans toutes les matières générales, au lieu d'avoir deux classes de 15 élèves, les cours seront réalisés à 30. La conséquence est évidente : **les conditions des réussites individuelles et collectives sont très largement entamées**. De plus cela signifie la **fin des projets de classe à caractère pluridisciplinaire** qui font la force de notre lycée en créant des dynamiques de classe et des leviers de motivation qui permettent la réussite.
- Ainsi, **l'ouverture européenne du lycée, socle du projet d'établissement et support de motivation de nos élèves, est en péril**. Cette année, le lycée a obtenu le label Euroscol pour 3 ans grâce à la possibilité offerte aux élèves de choisir entre deux LV1 et deux LV2 ; de s'inscrire dans deux sections européennes (Anglais et Espagnol) avec des cours de professionnel en langue étrangère ; d'effectuer leurs stages en Espagne et en Irlande avec des partenariats dans ces deux pays ; dans le cadre de la classe, de participer à des projets Erasmus. Cette offre est remise en question par le manque d'heures dans la DHG qui implique pour conserver deux LV1 et deux LV2 de rogner sur les autres enseignements.

Les représentants au CA :

- du personnel enseignant et d'éducation
- des parents d'élèves
- des élèves
- des personnels ATS
- de la communauté d'agglomération